

<https://college-rene-cassin.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article22>

Médiation

- Vie du collège -

Publication date: jeudi 4 février 2016

Copyright © Collège René Cassin - Tous droits réservés

La médiation par les pairs est un programme mis en place dans beaucoup de collèges, dont le notre. Son but est de résoudre les problèmes des élèves, par les élèves !

Lorsque deux élèves sont en conflit, ils peuvent choisir de recourir au dispositif de médiation. Ainsi, les élèves en conflit, « les médiés » vont rencontrer et s'entretenir avec des élèves médiateurs. Ces derniers vont alors leur demander d'expliquer ce qu'il s'est passé et ce qu'ils ont ressenti... Puis, ils vont faire en sorte de trouver une solution afin que les rapports entre les deux élèves s'améliorent.

Les médiateurs sont des élèves bénévoles qui s'engagent pour une année. Les séances de médiation peuvent avoir lieu avant ou après les cours, sur le temps de midi, voire parfois sur le temps des cours.

Il y a rarement plus de dix médiations par an. Cette année neuf élèves se sont portés volontaires pour devenir médiateurs. Ils ont tous reçus une formation spécifique.



Bon à savoir !

Tout ce qui se dit en médiation reste secret, les médiés peuvent se confier sans crainte car les médiateurs sont tenus au secret professionnel !

Mathilde, 5ème B